



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

RFA

Question écrite n° 39197

Texte de la question

M Jean Gougy attire l'attention de M le ministre des affaires étrangères sur le problème de la remise à la RFA des archives du Berlin Document Center. En 1967 le Gouvernement américain avait accepté le principe de ce transfert, a condition que l'ensemble des documents soient microfilmés, aux frais de la RFA. Actuellement, moins de la moitié du total des archives a été photographié et l'on estime qu'il faudra encore trois ou quatre ans pour achever ce travail. Il lui demande quelle position la France, intéressée à ce problème en tant que puissance occupante, entend adopter, et notamment si, contrairement au souhait de la RFA de transférer ce fonds à Coblenze où se trouve l'ensemble des archives nationales, elle exige toujours que ces documents restent à Berlin ou le contrôle des alliés peut s'exercer de manière plus efficace, en particulier sur la question de la liberté d'accès à ces documents.

Données clés

Auteur : [M. Gougy Jean](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39197

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 18 avril 1988, page 1594